

Estérel Lac-des-Seize-Îles Morin-Heights Piedmont Saint-Adolphe-d'Howard Saint-Sauveur Sainte-Adèle Sainte-Anne-des-Lacs Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Wentworth-Nord

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT Nº 462-2022

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné QUE:

QUE le **RÈGLEMENT NO** 462-2022 modifiant le règlement 389-2019 relatif aux matières résiduelles, leur collecte et disposition a été adopté de la façon suivante :

23 novembre 2022: Avis de motion

23 novembre 2022: Dépôt du projet de règlement
13 décembre 2022: Adoption par le conseil de la MRC

19 décembre 2022 : Entrée en vigueur

Ledit règlement est présentement au bureau de la MRC des Pays-d'en-Haut (1014, rue Valiquette à Sainte-Adèle) ainsi qu'au bureau de chacune des municipalités constituantes de ladite MRC des Pays-d'en-Haut et toute personne peut en prendre connaissance aux heures normales de bureau.

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Fait à Sainte-Adèle, le 19 décembre 2022.

Philippe Leclerc

Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

	Je,												sou	SSI	gné(e), de	: la
Municipalité de certifie sous mon sern													on serme	ent		
(d'office	avoir	publié	l'avis	public	ci-haut,	en	affichant	copie(s),	tel	que	désigné	par	le	conseil,	le
						, entre		h et	h.							

En foi de quoi, je donne ce certificat ce